

# Les PLUiH et PLUi valant SCoT évoluent, l'enquête publique est lancée du 6 novembre au 6 décembre

24 octobre 2024

Votés en 2019, les PLUi-H et PLUi valant SCoT ont déjà fait l'objet de trois modifications, approuvées en janvier 2022, en juin 2023 et février 2024. Une nouvelle procédure de modification n°4 a été prescrite par arrêtés du 28 septembre 2023. Dans ce cadre, une enquête publique est organisée du 6 novembre au 6 décembre 2024.

## Consultation du dossier et permanences publiques durant 1 mois

L'enquête publique se déroulera du mercredi 6 novembre, 9h30, au vendredi 6 décembre, 18h, inclus, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier du projet de modification n°4 du PLUi-H et du PLUi valant SCoT, ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public à :

- L'Hôtel d'Agglomération Seine-Eure (1, place Ernest Thorel - 27400 Louviers), aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) ;
- La mairie de Pont de l'Arche (19, rue Maurice Delamare), aux jours et heures habituels d'ouverture (du mercredi au vendredi de 14h à 17h et le mardi de 14h00 à 19h00) ;
- La mairie de la Haye Malherbe (Place de la Mairie), aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 16h à 18h, sauf le jeudi de 9h30 à 11h30) ;
- La mairie de Gaillon (2, rue du Général de Gaulle), aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h) ;
- La mairie de Clef Vallée d'Eure (6, rue de Louviers La Croix-Saint-Leufroy), aux jours et heures habituels d'ouverture (le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h0 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h) ;
- La mairie de Saint Aubin Sur Gaillon (1, rue des Motelles, 27600 Saint-Aubin-sur-Gaillon), aux jours et heures habituels d'ouverture (du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, sauf le jeudi jusqu'à 19h, et le samedi de 9h à 17h).

Un ou plusieurs commissaires-enquêteurs se tiendront à la disposition du public et recevront leurs observations aux lieux de permanences suivants :

- Hôtel d'Agglomération : mercredi 6 novembre : 9h30 - 12h30
- Mairie de Saint-Aubin-sur-Gaillon : jeudi 14 novembre : 16h - 19h
- Mairie de Pont-de-l'Arche : mardi 19 novembre : 16h - 19h
- Mairie de Clef-Vallée-d'Eure (La Croix Saint Leufroy) : vendredi 22 novembre : 16h - 19h
- Mairie de Gaillon : lundi 25 novembre : 15h - 18h
- Mairie de La Haye-Malherbe : mercredi 4 décembre : 15h - 18h
- Hôtel d'Agglomération : vendredi 6 décembre : 15h - 18h

Toute personne peut sur demande adressée par courriel au Président de l'Agglo Seine-Eure, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version dématérialisée, à l'adresse suivante : [urbanisme-plu@seine-eure.com](mailto:urbanisme-plu@seine-eure.com).

Les observations du public pourront être consignées jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 à 18h :

Sur les registres papier ouverts à cet effet, disponibles à l'Hôtel d'Agglomération et dans les mairies de Pont de l'Arche, La Haye Malherbe, Gaillon, Clef-Vallée-d'Eure et Saint-Aubin-sur-Gaillon.

Par courrier postal à l'attention de Monsieur ADAM Jean-Pierre, Président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique : l'Hôtel d'Agglomération Seine-Eure, 1 Place Ernest Thorel, 27400 Louviers.

Par mail à l'adresse [urbanisme-plu@seine-eure.com](mailto:urbanisme-plu@seine-eure.com).

Par écrit ou oral auprès de la commission d'enquête au cours des permanences mentionnées à l'article 4.

Les observations transmises par voie électronique seront accessibles sur ce site internet, dans les meilleurs délais.

En savoir + sur la modification n°4 des PLUiH et PLUi valant SCoT : [www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

## À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.



**CONTACT PRESSE** - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - [giovanna.berdeaux@seine-eure.com](mailto:giovanna.berdeaux@seine-eure.com)

Q | [www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

Suivez-nous sur



seine  
-eure  
agglo